

AG du Collectif Rungis du 6 décembre 2023

Synthèse :

L'assemblée générale s'est tenue de 19h15 à 20h30 à la MVAC (11 rue Caillaux 75013 PARIS).

Nicole Choquet a présidé la réunion. Jérôme Pelisse a accepté de rédiger le compte-rendu de la réunion.

Les différents rapports annuels ont été approuvés (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier).

La composition du Conseil d'Administration a évolué. Christian Casse et Geoffroy Hermann n'en font plus partie.

Points notables dans le déroulé de l'AG :

Dix-sept personnes sont présentes ou représentées (voir la feuille de présence et les procurations).

Vote du rapport annuel 2022-2023 :

Nicole Choquet, en tant que présidente de l'association, présente les points principaux du rapport d'activité 2022-2023 et du rapport moral pour la même période, l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Gérard Bourgeois, en tant que trésorier de l'association, présente le rapport financier 2022-2023. Au 30 juin 2023 le solde est positif (2386,82€). Le coût de l'adhésion reste à 15€.

S'agissant des adhésions à l'Association : fin juin 2023, 43 adhérents sont à jour de leur cotisation.

Le rapport annuel est voté par les participants. Une seule personne s'est abstenue.

Site Lazare Ponticelli :

Les actions en justice engagées par l'association relativement au devenir du lycée Lazare Ponticelli sont terminées. Sur décision de justice, le préfet a versé 750€ de dédommagement à notre association.

Suite à nos actions, la Région a décidé de transformer le site en maison régionale des sports et Cité des Outremer. Le projet est géré à la Région par Patrick Karam. L'association est très vigilante sur le sujet.

« Embellir le quartier Peupliers/Rungis » :

Un autre sujet attire l'attention de notre association. Il s'agit du projet '**Embellir le quartier Peupliers-Rungis**', initié par la mairie du 13^e et géré par Antoine Guillou. Le budget prévu est très conséquent : 5M€ + 2M€ au titre de la politique de la Ville.

En janvier 2022, lors des vœux du maire, le projet a été évoqué.

En juin 2022, Antoine Guillou a présenté le projet lors d'une réunion publique à l'école Providence

En septembre 2022, nous avons participé à un atelier de concertation sur le plan de circulation. Certains retours des habitants du quartier ont été pris en compte par la mairie. Néanmoins, la circulation dans le quartier et notamment pour entrer et sortir de Paris va être compliquée.

En novembre 2022, la mairie a présenté son projet pour la Place de Rungis et pour la rue de la Fontaine à Mulard, motivé par le réchauffement climatique. A la demande des habitants/usagers du quartier,

une pétition a été lancée par le collectif pour demander entre-autre le maintien du sens giratoire sur la Place de Rungis. Les commerçants ont affiché la pétition et le plan du projet.

Le collectif doit rencontrer en janvier 2024 les représentants de la mairie pour évoquer ce projet.

Si des travaux sont réalisés, ce sera dans la période 2024-2027.

Projet d'adaptation du PLU Bio-Climatique :

Ce projet est consultable sur un site (voir affichage sur la voie publique). Nous allons les mettre à disposition sur le site du collectif.

Paul Kenigsberg a examiné les documents. Pour le 13^{ème}, il n'a à ce jour, rien trouvé de particulier.

Il considère que ce PLU Bio-Climatique donne des arguments pour contrer le projet de réaménagement de la Place de Rungis.

Pour le site Lazare Ponticelli, il est indiqué comme usage : « équipement sportif et culturel », ce qui confirme le changement officiel de la destination du site.

Renouvellement du CA :

Mis à part Christian Casse et Geoffroy Hermann, les membres du CA sortants se représentent et sont élus à l'unanimité. Il s'agit de : Nicole Choquet, Juliette Metz, Gérard Bourgeois, Paul Kenigsberg, Jacqueline Kenigsberg, Jean-Pierre Colleter, Jérôme Pélisse.

Le nouveau CA devra se réunir en janvier 2024 pour renouveler le bureau de l'association.